

Commune de Saint-Léger

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 03/06/2021 – en visioconférence

Le 04/06/2021

Participants (28) :

- Pour les membres de la CLDR (23): (voir liste en annexe 1)
Dont pour le Collège communal : Fabian FORTHOMME, Monique JACOB
- Pour l'administration communale de Saint-Léger : Gwenaëlle PONCELET
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Nicolas LECUIVRE et Alisée LEQUEUX
- Pour les projets citoyens : Sébastien TRAVERSA, Julie FERNEMONT, Anne-Marie FIORELLO

Ordre du jour :

- 1) Accueil et information projets PCDR
- 2) Citoyens en action :
 - Présentation de l'appel à projets
 - Présentation des projets déposés pour l'appel 2021
 - a. « Pré-verger » : projet de verger citoyen à Meix-le-Tige
 - b. « Permapotes » : projet de potager partagé à Meix-le-Tige
 - c. « Méch -tites poulettes » : projet de poulailler collectif à Meix-le-Tige
 - Evaluation

Annexes

- 1) Liste de présences
- 2) Formulaires déposés pour citoyens en action
- 3) Grille d'évaluation de la CLDR





I. Accueil et information sur les projets du PCDR

La FRW introduit tout d'abord la réunion en rappelant les règles de fonctionnement pour cette réunion numérique.

Fabian Forthomme accueille les membres et expose l'ordre du jour. Il informe la CLDR que l'appel à auteur pour le projet de création d'aires de convivialité aura lieu en septembre. La CLDR sera associée aux différentes étapes de création du projet. L'auteur de projet sera le même pour les trois espaces envisagés.

Rappel contenu projet aires de convivialité

Le projet de création d'aires de convivialité vise à créer de nouveaux lieux de rassemblement et de détente extérieurs, complémentaires aux espaces existants, destinés aux habitants, différents dans chaque village, mais complémentaires.

Saint-Léger - Place de Choupa

Un espace situé au cœur du village avec une zone aménagée terrain de jeu, marchés, festivités et une zone verte axée détente et découverte avec table, kiosque ou théâtre de verdure.

Châtillon – au-dessus du terrain de foot

Espace situé en lieu calme et naturel. Création d'une zone verte dotée d'équipement de rencontre (chalet pour petites festivités). Mise en valeur de la nature.

Meix-le-Tige – à l'avant du futur centre sportif

Thématique sport & santé : dispositifs santé intergénérationnels.

II. Présentation des projets « Citoyens en action »

A. Préambule : rappel du fonctionnement envisagé pour l'appel à projet « Citoyens en action »

La Commune de Saint-Léger a lancé cette année la deuxième édition de son budget participatif, sous la forme d'un appel à projets nommé « Citoyens en action », permettant de soutenir jusqu'à cinq projets par l'attribution d'un montant de 500 euros chacun. « Citoyens en action » vise à soutenir un large éventail d'objectifs : favoriser l'intégration sociale et la convivialité, la transition écologique, la protection de l'environnement naturel et du patrimoine ainsi qu'une mobilité douce, les circuits courts et la consommation locale pour les habitants de l'entité, des villages, des quartiers et des rues.

Les projets peuvent être introduits par tout groupement de personnes créé à cette occasion, comptant au moins quatre individus. Les associations reconnues ainsi que les commerces et entreprises en sont exclus. Les documents relatifs à cet appel à projets (règlement et formulaire de candidature) sont disponibles sur le site communal. L'appel a été lancé le 15 février 2021 ; les formulaires de candidature étaient à renvoyer complétés auprès de la commune pour le 1^{er} mai 2021.

La CLDR agit dans le cadre de cet appel en tant que comité de sélection. L'an passé, la CLDR n'a pu être associée en raison de la Covid. L'unique dossier soutenu, « Ça caquette aux forgettes », est un poulailler collectif à Saint-Léger qui fonctionne à merveille.

Le modus operandi pour le travail de la CLDR est le suivant : un représentant pour chaque projet candidat réalise une courte présentation du projet auprès de la CLDR (environ 10 minutes). Les membres peuvent poser des questions après chaque présentation. Suite à l'ensemble des présentations, les candidats et les membres de la CLDR éventuellement impliqués dans une action s'en vont et la CLDR délibère.



Un outil d'évaluation est fourni aux membres de la CLDR pour les aider à évaluer les projets. Il propose une cotation au regard des objectifs et de différents critères. Chaque délibération aboutit à un feu vert, orange ou rouge pour le projet.

Après l'évaluation des projets par les membres du comité de sélection, le collège validera la décision du comité de sélection et informera le porteur du projet au plus tard le 30 juin de cette année de la suite apportée à leur candidature. Si l'avis est favorable, le porteur de projet recevra l'avis définitif, le montant octroyé et il assurera la réalisation du projet dans les 12 mois. **Il est précisé qu'il est tout à fait envisageable que le projet soit déjà commencé et de tout de même introduire une candidature pour l'appel à projets Citoyens en action.**

Endéans l'année, une séance spéciale sera organisée pour le Conseil communal et le comité de sélection pour partager les premiers résultats des différents projets retenus.

B. Présentation des projets par les porteurs

Les éléments présentés sont exposés dans les formulaires placés en annexe 2.

« Pré-verger » : projet de verger citoyen à Meix-le-Tige

Le projet consiste en l'installation collective d'un verger citoyen à Meix-le-Tige (rue de Plate, sur terrain agricole privé). Pré-verger, il associera les arbres fruitiers de haute-tige à une prairie permanente (plantation de 30 arbres de variétés locales sur un terrain de 41 ares). Le pré-verger sera conçu comme une balade où les promeneurs peuvent emprunter différents chemins pour circuler entre les arbres. La culture se fera avec suivi et dans un grand respect de l'environnement. Une mare sera créée pour renforcer davantage la biodiversité. Le subsidie est demandé pour l'achat de plants, leur tuteur et leur protection des racines.

Questions-réactions des membres de la CLDR :

- Quelles seront les variétés de fruitiers ? Répartition entre pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, ainsi que quelques noyers et châtaigniers.
- De quels conseils pouvez-vous bénéficier pour réussir plantations et entretien : appui du Parc naturel de Gaume, soutien d'Antoine Laurent, habitant de Meix et jardinier-paysagiste.
- A qui appartient le terrain, quelle assurance de la mise à disposition ? Une convention à 20 ans est établie avec David Werner, le propriétaire du terrain.
- Quel budget prévu pour l'achat des arbres ? 30 x 50 euros. Etant donné la prime de 25euros par arbre accordée par la RW, l'achat des plants est divisé par 2.
- Est-il prévu d'intégrer des nouvelles familles ? Tout le monde est actuellement le bienvenu pour s'impliquer. L'espoir est d'atteindre 20 à 30 familles. Le groupe souhaite également une intégration de l'école dans le projet.
- Si on se projette dans 10 ans, comment compter vous partager les fruits ? Les fruits seront partagés entre les familles impliquées. Différents ateliers sont déjà imaginés. La production prévue est de 2 à 3 tonnes de fruits par an, mais aucune vente n'est envisagée.
- La localisation du pré-verger n'engendre pas de nuisances pour les riverains, ce qui est un point positif.
- Il serait intéressant d'organiser des activités en invitant des personnes extérieures au projet visant le partage des connaissances (apprendre comment tailler les arbres fruitiers, découvrir la biodiversité, etc.)

**« Permapotes » : projet de potager partagé à Meix-le-Tige**

Le projet consiste à développer le jardin partagé créé sur un terrain agricole privé à Meix-le-Tige (entre la rue de Rachecourt et la rue de Plate). Débuté en 2018, le projet réunit quelques familles qui cultivent solidairement une surface de 5 ares. La culture est basée sur les préceptes de la permaculture et sur le respect de l'environnement. Le subside est demandé pour l'achat de divers outils (campagnole, grelinette, ...), d'une citerne d'eau de pluie et de bois pour réaliser un abri.

Questions-réactions des membres de la CLDR :

- Quelle capacité souhaitée pour les cuves d'eau de pluie ? 3 cuves de 1000 litres. C'est bien mais sera sans doute insuffisant.
- Chacun à son propre espace, où l'ensemble gère communément la parcelle ? Tout est commun.
- L'accès par la servitude est-il fonctionnel ? Actuellement, passage par la rue Plate et le futur pré-verger.
- Quel moyen de communication vers les habitants, les familles ? Création d'une page Facebook.

« Méch -tites poulettes » : projet de poulailler collectif à Meix-le-Tige

Le projet consiste en la création d'un poulailler collectif dans la rue « Au pré des Seigneurs » à Meix-le-tige, sur un terrain agricole accessible par la place de la fontaine. Il réunit 17 familles. Le subside est demandé pour la construction en tant que telle du poulailler de 400 m² (grillages, mangeoires, ...) et l'achat des poules.

Questions-réactions des membres de la CLDR :

- Comment se fera le partage des œufs ? Un planning est établi, ainsi qu'un système de communication entre les 17 familles impliquées. Chaque famille se rend au poulailler tous les 17 jours, ramassant à chaque fois les œufs pour sa consommation.
- Combien de poules ? 22 poules. Sur 4 ares, il est conseillé d'en mettre jusqu'à 30.
- Qui va contrôler au niveau de l'alimentation et de la santé des poules ? Le groupe a établi une charte (en pièce jointe avec le formulaire). Pour le problème de poux rouges, un saupoudrage régulier de terre de diatomée, non nocive pour l'environnement, est prévu.
- Pas de permis nécessaire pour la construction ? Non, cela a été vérifié auprès de la commune.

C. Evaluation et délibération

Les membres de la CLDR sont très optimistes vis-à-vis de ces projets qui redynamisent la vie du village de Meix.

Les 3 projets reçoivent un feu vert avec une grande majorité des voix.

La CLDR met toutefois en évidence :

- Pour l'ensemble des projets : un terrain public serait idéal.
- Pour le projet Méch tites poulettes : vigilance sur les aspects santé et soins ; éviter de varier l'âge des poules ; favoriser espèces rustiques.

*Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Nicolas Lecuivre & Alisée Lequeux*



Annexe 1 : grille de présences

Membres CLDR présents (23)	
Samuel	COLLET
Patrick	DEMAZY
Gérard	EVARD
Anne-Marie	FIORELLO
Fabian	FORTHOMME
Laurence	GAVROY
Vinciane	GIGI
Jean-Marie	GODARD
Jean-Claude	HENROZ
Monique	JACOB
Iwan	LAPLANCHE
Coralie	MAHIN
Michel	MARCHAL
Jean	MICHEL
Stany	MICHEL
Eric	MOORS
Elodie	SCHADECK
Jean-Pol	SCHUMACKER
Éric	THOMAS
Boris	TONI
Jean-Louis	TRINTELER
Bérengère	VAN BRANTEGHEM
Céline	VERKAEREN

Invités (3)

Gwenaëlle	PONCELET
Julie	FERNEMONT
Sébastien	TRAVERSA

Excusés (5)

Dominique	BILOCQ
Nicky	COURTEAUX
Léon	HISSETTE
Muriel	LEFEVRE
Didier	THIRY